



Le Saint-Siège

**DISCOURS DE JEAN-PAUL II
À ANISSE SALAH-BAY
AMBASSADEUR DE LA RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE
CHEZ LE SAINT-SIÈGE***

Vendredi, 14 décembre 1979

Monsieur l'Ambassadeur,

J'accueille avec gratitude votre propos de contribuer à affermir et à élargir les rapports qui se sont tissés entre le Saint-Siège et la République Algérienne, au moment où vous inaugurez ici votre charge d'Ambassadeur. Et je remercie particulièrement Votre Excellence de ses paroles pleines de considération pour l'engagement du Saint-Siège en faveur de la paix, des rapports équitables entre les nations et des droits qui garantissent à l'homme sa dignité.

Vous avez témoigné également de l'honneur du peuple algérien, de ses épreuves passées, de son courage, de ses efforts actuels pour assurer au mieux, à tous ses membres, et particulièrement à sa nombreuse jeunesse, de bonnes conditions de vie matérielle et culturelle; et vous avez évoqué ses espoirs et sa solidarité avec d'autres peuples afin que progressent, pour eux aussi, la justice et la paix.

De tels efforts, de tels idéaux rencontrent, vous le savez, l'estime du Saint-Siège, dans la mesure précisément où il s'agit de développer solidairement tout ce qui grandit l'homme et de surmonter les diverses formes d'injustice, qu'elles soient au niveau de l'enrichissement abusif des uns au regard de la pénurie dramatique des autres, ou au niveau de la violation des droits humains fondamentaux, de la liberté civique et politique, de l'esprit, de la conscience. Les chemins de la justice sont ouverts lorsque les partenaires acceptent de considérer les besoins et les droits des autres tout en défendant les leurs, lorsqu'ils recherchent une négociation raisonnable plutôt que de recourir à la violence, lorsqu'ils se laissent guider par la vérité. Qui, conformément au thème de la Journée mondiale de la Paix du premier janvier prochain, c'est le respect de la vérité, en tout

état de cause, qui, j'en suis convaincu, fondent la justice authentique, et donc la paix véritable, la paix durable.

Ces différents points – entraide, équité, vérité – figurent effectivement dans les déclarations officielles du Saint-Siège, de l'Eglise; ils forment aussi le programme de l'action quotidienne, désintéressée et souvent très humble, des chrétiens eux-mêmes, au sein de leurs patries respectives. N'est-ce pas ce que l'on peut dire, actuellement, des prêtres, des religieux, des religieuses et des laïcs catholiques qui travaillent en Algérie, et de leurs petites communautés groupées autour de leurs Evêques? Puisant dans leur propre foi – et dans les moyens de l'entretenir – le dynamisme de la charité, ils entendent servir à tous les plans l'essor du pays auquel ils sont attachés de tout leur cœur; et leurs compatriotes musulmans, avec lesquels ils vivent et dialoguent en tout respect, peuvent développer avec eux les valeurs morales qui garantissent l'avenir et font la grandeur d'une nation. Comment ne pas souhaiter le progrès de cette collaboration?

C'est dans cet esprit que je forme de vœux pour une fructueuse mission de Votre Excellence auprès du Saint-Siège. Et je renouvelle volontiers les souhaits cordiaux que je formulais lors des récentes festivités nationales pour le peuple algérien et pour la tâche de ses dirigeants, en invoquant l'assistance du Très-Haut.

*AAS 71 (1979), p. 1533-1534.

Insegnamenti di Giovanni Paolo II, vol. II, 2 pp. 1406-1407.

L'Attività della Santa Sede 1979 pp. 905-906.

L'Osservatore Romano 15.12.1979 pp.1, 2.

L'Osservatore Romano. Edition hebdomadaire en langue française n.52 p.11.

© Copyright 1979 - Libreria Editrice Vaticana